

**OFFRE D’EMPLOIS**

**PATROUILLEURS MUNICIPAUX**

La Minerve est une municipalité de villégiature, située à quelques trente minutes de route de Mont-Tremblant, comptant 136 lacs et 160 kilomètres de route.

La Municipalité de La Minerve est à la recherche de deux patrouilleurs municipaux.

SOMMAIRE DES FONCTIONS ET RESPONSABILITÉS :

Sous la responsabilité de la direction générale, les titulaires des postes patrouillent le territoire de la Municipalité et appliquent différents règlement notamment le règlement sur la Conservations des lacs de La Minerve et obligeant le lavage des embarcations (663), le règlement sur les nuisances (649), le règlement interdisant de nourrir les oiseaux aquatiques et les cerfs (597), le règlement relatif au stationnement et à la circulation (584), le règlement concernant la sécurité, la paix et l’ordre dans les endroits publics (586).

Plus spécifiquement, elles effectuent les tâches suivantes :

-Vérification de vignettes d’embarcations, le cas échéant;

-Vérification des certificats de lavage ;

-Patrouillent les lacs à l’aide d’embarcations fournies par la Municipalité;

-Assurent le respect du règlement relatif au stationnement;

-Patrouillent les parcs et espaces publics et appliquent la réglementation en vigueur ;

-Informent la population sur l’existence de différents règlements;

-Rédigent des constats d’infractions aux contrevenants;

-Rédigent des rapports journaliers;

-Informent le supérieur immédiat de toutes anomalies dans l’exercice de leurs fonctions;

-Peuvent être appelées à effectuer toutes autres tâches connexes;

EXIGENCES

-Être majeur et détenir un diplôme de secondaire 5;

-Détenir un permis de conduire valide, minimum classe 5;

-Détenir son certificat de conduite d’embarcation de plaisance;

-Aptitudes pour le travail administratif;

-Avoir de l’entregent, un bon jugement et le sens de l’organisation;

-Être autonome, et diplomate;

-Connaissance de la langue anglaise serait un atout.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les patrouilleurs seront appelés à travailler les fins de semaines et sur des horaires variables, la Municipalité garanti un minimum de 24 heures par semaine, du mois juin au mois de septembre 2018 ;

Le salaire sera déterminé selon la formation et l’expérience;

Le poste est ouvert à la fois aux hommes et aux femmes, aux étudiants et aux retraités.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au plus tard le 19 juin 2018 à l’adresse suivante :

Municipalité de La Minerve

Att. Madame Suzanne Sauriol

Directrice générale

6, rue Mailloux

La Minerve (Québec) J0T 1S0

Par courriel : [dg@municipalite.laminerve.qc.ca](mailto:dg@municipalite.laminerve.qc.ca)

11-06-2018